



# 2014

## OFFRE DE FORMATION

**CENTRE NATIONAL  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

**ITINERAIRE  
DIRECTEUR-TRICE ET CADRE  
CHARGÉS DES AFFAIRES CULTURELLES  
(DAC)**



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITÉS  
PROGRESSENT

## **Pour toute information et inscription :**

**Geneviève LIENHARDT,**  
responsable du domaine Action culturelle et enseignement artistique / pôle de compétences Culture  
tél : 03 83 19 22 01 / email : genevieve.lienhardt@cnfpt.fr

**Séverine CHAMPOUGNY,**  
assistante de formation du pôle Culture  
tél : 03 83 19 22 29 / fax : 03 83 19 22 19 / email : severine.champougny@cnfpt.fr

CNFPT - INSET de Nancy  
1 boulevard d'Austrasie - BP 20442 - 54001 Nancy Cedex

## LA MÉTHODE ET LES OUTILS POUR CONDUIRE UNE STRATÉGIE DE MÉCÉNAT CULTUREL

**Durée** 2 jours

**Niveau** Expertise

**NANCY**  
N002 - 27-28/03/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

**DUNKERQUE**  
N002 - 05-06/06/14

Information et Inscription  
Inset de Dunkerque  
Allison DEQUIDT  
03 28 51 32 37

**ANGERS**  
N001 - 30/06-01/07/14

Information et Inscription  
Inset d'Angers  
Pascal Pichot-Duclos  
02 41 22 41 27

**NANCY**  
N003 - 20-21/10/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

**Code stage: SXMC1**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Diversification des ressources comme enjeu de développement des politiques culturelles.
- Approche concertée et convainquante pour engager de nouveaux partenaires dans une manifestation culturelle ou patrimoniale.
- Rechercher des mécènes privés.
- Renouveler les sources de financement.
- Adapter son projet au territoire.

### CONTENU

- Recherche de mécénat : dispositions fiscales, modalités pratiques et cadres juridiques.
- Création d'un club de partenaires.
- Développement du mécénat et relation au territoire : comment préparer et construire une démarche de mécénat, comment gérer ses partenariats.
- Formalisation d'un partenariat et engagement des collectivités territoriales.
- Optimisation de la diversification des ressources prévues.
- Contribution à une nouvelle forme de relation : public, critiques culturelles et mécènes.
- Développement local culturel.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise en situation et échange d'expérience.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :  
- Itinéraire I1N01

## LE DAC DANS LA DÉFINITION D'UNE POLITIQUE CULTURELLE

**Durée** 3 jours

**Niveau** Fondamentaux

**PARIS**  
N003 - 15-17/09/14

Information et Inscription  
Grande Couronne  
Florence Gillard  
01 30 96 13 79

**MONTPELLIER**  
N001 - 15-17/09/14

Information et Inscription  
Inset de Montpellier  
Véra Brodu  
04 67 99 76 19

Code stage: SX2NA

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- S'approprier le cadre institutionnel et méthodologique des politiques culturelles.
- Se positionner comme référent de l'animation d'une réflexion d'équipe dans la responsabilité de direction et dans son rôle d'interface avec les élus locaux.
- Connaître les acteurs, les structures et les institutions culturelles et patrimoniales.

### CONTENU

- Cadres conceptuels des politiques publiques culturelles.
- Clarification des notions en tant que leviers et outils d'une politique culturelle : action culturelle, développement culturel, aménagement et animation de l'espace public culturel.
- Procédures d'intervention spécifiques et de droit commun : politique de la ville, contrat éducatif local.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

### PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :  
- Itinéraire I1N01

## LE DAC DANS L'APPROCHE DE LA FONCTION DIAGNOSTIC

**Durée** 3 jours

**Niveau** Fondamentaux

**PARIS**  
N003 - 06-08/10/14

Information et Inscription  
Grande Couronne  
Florence Gillard  
01 30 96 13 79

**MONTPELLIER**  
N001 - 13-15/10/14

Information et Inscription  
Inset de Montpellier  
Véra Brodu  
04 67 99 76 19

**Code stage: SX2NB**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Analyser une situation, définir des axes de progrès.
- Préciser, caractériser, identifier l'organisation, le suivi et l'évaluation de la politique culturelle.
- Elaborer des outils, référentiels communs d'évaluation, d'observation et de suivi des politiques culturelles publiques.

### CONTENU

- Place, rôle, fonctions et méthodes d'élaboration d'un diagnostic de situation.
- Analyse des actions culturelles, artistiques et sociales.
- Approche des dysfonctionnements.
- Hiérarchie des problèmes à résoudre.
- Elaboration des outils d'évaluation (indicateurs, tableaux de bord).

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

### PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :  
- Itinéraire I1N01

## LE DAC DANS SA FONCTION DE COORDINATION, D'ANIMATION ET D'ÉVALUATION DE LA DÉMARCHE PROJET

**Durée** 3 jours

**Niveau** Fondamentaux

**PARIS**  
N003 - 20-22/10/14

Information et Inscription  
Grande Couronne  
Florence Gillard  
01 30 96 13 79

**MONTPELLIER**  
N001 - 17-19/11/14

Information et Inscription  
Inset de Montpellier  
Véra Brodu  
04 67 99 76 19

**Code stage: SX2NC**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Clarifier sa fonction en termes d'animation et de coordination de la démarche de conception du projet et de son évaluation.
- Appréhender les problématiques de projet (spectacle vivant, patrimoine et action culturelle etc.).

### CONTENU

- Valeurs artistiques, esthétiques, sociales du projet.
- Pluridisciplinarité et interdisciplinarité.
- Acteurs concernés, publics visés.
- Partenariat : les coopérations internes et externes.
- Moyens humains, techniques, financiers.
- Enjeux verticaux et horizontaux d'une politique culturelle, ses freins et ses points d'appui dans sa mise en oeuvre par les établissements culturels.
- Objectifs, méthodologie du projet par établissement.
- Modalités de suivi et d'évaluation.
- Procédures et méthodes de travail permettant une analyse, un suivi et une évaluation de la dimension transversale du projet et sa mutualisation.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

### PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N01

## LE DAC ET LE MANAGEMENT D'UNE DIRECTION CULTURELLE

**Durée** 3 jours

**Niveau** Fondamentaux

**PARIS**  
N003 - 17-19/11/14

Information et Inscription  
Grande Couronne  
Florence Gillard  
01 30 96 13 79

**MONTPELLIER**  
N001 - 15-17/12/14

Information et Inscription  
Inset de Montpellier  
Véra Brodu  
04 67 99 76 19

**Code stage: SX2ND**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Analyser, organiser, hiérarchiser les missions de direction dans le cadre d'une démarche-projet.
- Constituer un référentiel professionnel afin de mieux organiser, hiérarchiser ses missions à partir des éléments qui caractérisent sa fonction.
- Organiser les équipes et les personnels administratifs.

### CONTENU

- Fonctions du directeur de l'action culturelle :

- développeur : maîtrise du cadre normatif des politiques culturelles, du diagnostic à la démarche projet,
- négociateur et coordonnateur : animation d'une équipe : conseiller, orienter, valoriser, soutenir,
- administrateur : utilisation des moyens d'action financiers, techniques, humains, procédures transversales.

- Organigramme de la direction et structuration des équipements culturels :

- communication interne et externe,
- définition des procédures,
- résolution des problèmes stratégiques ou quotidiens,
- hiérarchisation des activités.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

### PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N01

## LE POSITIONNEMENT DU DAC FACE AUX ENJEUX DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Durée **3 jours**

Niveau **Fondamentaux**

PARIS  
N003 - 08-10/12/14

Information et Inscription  
Grande Couronne  
Florence Gillard  
01 30 96 13 79

Code stage: **SX2NE**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux de l'intercommunalité dans la gestion des équipements culturels.
- Définir la cohérence et l'articulation du projet culturel dans le cadre d'un transfert de compétence.
- Développer une approche territoriale fondée sur la connaissance des acteurs et institutions culturels et patrimoniaux (analyser les forces et les faiblesses d'un territoire).

### CONTENU

- Rappel sur l'organisation et le fonctionnement des structures intercommunales : instances, moyens financiers, compétences.
- Intercommunalité dans les différents champs de la culture (lecture publique, enseignements artistiques, patrimoine etc.).
- Conditions de mise en oeuvre d'un projet culturel intercommunal : objectifs, moyens, méthodes.
- Rôle du directeur de l'action culturelle dans la définition et articulation du projet culturel communal avec son niveau intercommunal : notion de projet de territoire, d'intérêt communautaire et de subsidiarité.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation fondée sur l'alternance des apports théoriques et de la pratique.

### PRÉ-REQUIS

La progression pédagogique implique une participation à l'ensemble des modules fondamentaux de 1 à 5.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :  
- Itinéraire I1N01



## LES MARCHÉS PUBLICS APPLIQUÉS AU SECTEUR CULTUREL

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

**NANCY**  
**N003 - 06-07/02/14**

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

Code stage: **SX515**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Connaître les règles de délégation de service public et les spécificités dans le secteur culturel.

### CONTENU

- Définition juridique et mise en oeuvre d'une délégation de service public.
- Procédures juridiques de la délégation de service public.
- Délégation de service public appliquée au secteur culturel.
- Analyse et réglementation juridique.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, témoignages d'acteurs, échanges d'expérience.

### PRÉ-REQUIS

Connaître les règles générales des marchés publics appliqués au secteur culturel.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I2N03
- Itinéraire I1N01

## LA GESTION BUDGÉTAIRE DANS UN SERVICE CULTUREL

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

**NANCY**  
N003 - 20-21/02/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

**ANGERS**  
N001 - 05-06/06/14

Information et Inscription  
Inset d'Angers  
Pascal Pichot-Duclos  
02 41 22 41 27

Code stage: **SX516**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, directeurs administratifs et financiers, directeurs d'établissement culturel et cadres exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- S'approprier les étapes et les méthodes de travail indispensables pour l'élaboration d'un budget en lien avec les spécificités propres au secteur culturel.
- Maîtriser le dialogue budgétaire appliqué au secteur culturel.

### CONTENU

- Grands principes budgétaires.
- Marges de manoeuvres budgétaires.
- Spécificités des dépenses et recettes culturelles.
- Marges de manoeuvre budgétaire appliquées à la commande culturelle.
- Coproduction ou l'achat de spectacle.
- Politiques tarifaires.
- Planification budgétaire.
- Règles de la commande publique appliquées au secteur culturel.
- Imputations budgétaires.
- Création et gestion d'une régie d'avances et de recettes.
- Gestion des subventions aux associations.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratiques.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I2N03
- Itinéraire I1N01

## LA MISE EN OEUVRE D'UNE STRATÉGIE DE PARTENARIAT CULTUREL

Durée **2 jours**

Niveau **Approfondissement**

**ANGERS**  
N002 - 21-22/05/14

Information et Inscription  
Inset d'Angers  
Pascal Pichot-Duclos  
02 41 22 41 27

**NANCY**  
N003 - 11-12/09/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

Code stage: **SX517**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Identifier les partenaires du secteur économique local.
- Déterminer les différents modes de partenariats en termes financiers, de communication, de ressources humaines ou d'échanges de services.
- Evaluer les retombées pour la collectivité.

### CONTENU

- Place de la culture dans le tissu de l'économie locale.
- Projets culturels en lien avec le secteur économique local.
- Evaluation des retombées pour la population et pour la collectivité.
- Modes de partenariat entre collectivités territoriales.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et cas pratiques.

### PRÉ-REQUIS

Connaître les principes des partenariats culturels.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I2N03
- Itinéraire I1N01

## LES MODES DE GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

**Durée** 3 jours

**Niveau** Approfondissement

**NANCY**  
N004 - 27-29/01/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

**DUNKERQUE**  
N002 - Du 24 au 25/04/14

Information et Inscription  
Inset de Dunkerque  
Allison DEQUIDT  
03 28 51 32 37

**PARIS**  
N005 - 13-15/10/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

**Code stage: SX518**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Maîtriser les cadres juridiques de gestion d'un équipement culturel en cohérence avec la politique culturelle de la collectivité.
- Maîtriser les caractéristiques propres à chacun des grands secteurs culturels : spectacle vivant, patrimoine, action culturelle.

### CONTENU

- Réflexion sur le choix d'un mode de gestion pour les équipements culturels publics.
- Définition des instruments de gestion des équipements et des services publics culturels dans un cadre de droit public.
- Analyse de la procédure de délégation de service public et les instruments de gestion des équipements et des services publics culturels dans un cadre de droit privé.
- Relation entre l'intercommunalité et la gestion des équipements culturels publics.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, échanges d'expérience.

### PRÉ-REQUIS

Connaître les différents types de modes de gestion.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I1N07
- Itinéraire I2N03
- Itinéraire I1N01

## LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : LE DROIT DES OEUVRES, LE DROIT D'AUTEUR, LES CONTENTIEUX

Durée **2 jours**

Niveau **Expertise**

NANCY  
N002 - 03-04/07/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

Code stage: SXDOA

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Connaître les données liées au droit des auteurs et droits voisins afin de préserver les intérêts de chacune des parties et les risques juridiques encourus dans l'élaboration d'une production ou toute forme de contractualisation.
- Appréhender les spécificités des oeuvres de l'esprit et leurs conséquences sur les contrats.
- Savoir anticiper les risques (obligations liées à l'acquisition) et approcher les limites du contentieux.

### CONTENU

- Formation d'expertise permettant d'explorer les différents contentieux liés aux droits des oeuvres et droits d'auteurs :

- code de la propriété intellectuelle,
- droits moraux et patrimoniaux,
- rémunération des auteurs et interventions des sociétés civiles,
- droit de prêt et de reprographie,
- contrats d'exploitation des droits d'auteurs,
- droit voisin,
- droit à l'image,
- évaluation des risques liés à la qualification des rémunérations perçues (honoraires, droits d'auteur, salaires).

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance : apports théoriques et pratiques.

### PRÉ-REQUIS

Connaître les règles générales du droit des oeuvres, du droit d'auteur et des sociétés civiles.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N01

## LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : LE DROIT DES OEUVRES, LES SOCIÉTÉS CIVILES

Durée **3 jours**

Niveau **Approfondissement**

**NANCY**  
N004 - 20-22/01/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

**ANGERS**  
N003 - 26-28/02/14

Information et Inscription  
Inset d'Angers  
Pascal Pichot-Duclos  
02 41 22 41 27

**PARIS**  
N005 - 24-26/11/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

Code stage: **SX2NF**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales.

### OBJECTIFS

- Connaître les droits d'auteurs et droits voisins afin de préserver les intérêts de chacune des parties et de limiter les risques juridiques encourus.
- Connaître les cadres législatifs et réglementaires s'appliquant à la rémunération des artistes et des auteurs selon les modalités de leurs interventions.
- Appréhender les spécificités des oeuvres de l'esprit et leurs conséquences sur les contrats.
- Savoir anticiper les risques (obligations liées à l'acquisition).
- Connaître les acteurs, les sociétés civiles.

### CONTENU

- Code de la propriété intellectuelle.
- Droits moraux et patrimoniaux des auteurs.
- Rémunération des auteurs et intervention des sociétés civiles.
- Droit de prêt et de reprographie.
- Contrats d'exploitation des droits d'auteurs.
- Droit voisin, principes généraux (rémunération équitable et rémunération pour copie privée, société de perception et de répartition des droits voisins).

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation met en perspective la définition de l'oeuvre, sa protection et précise les démarches et contrats à effectuer.

### PRÉ-REQUIS

Connaître les règles générales du droit des oeuvres, du droit d'auteur et des sociétés civiles.

Ce stage appartient à l'itinéraire suivant :

- Itinéraire I1N01

## MOBILISATION DES FONDS EUROPÉENS POUR UN PROJET CULTUREL

**Durée** 2 jours

**Niveau** Approfondissement

**NANCY**  
N003 - 20-21/03/14

Information et Inscription  
Inset de Nancy  
Geneviève Lienhardt  
03 83 19 22 01

**DUNKERQUE**  
N002 - 30-31/10/14

Information et Inscription  
Inset de Dunkerque  
Allison DEQUIDT  
03 28 51 32 37

**Code stage: SX519**

### PUBLIC

Directeurs des affaires culturelles, chefs de projet culturel, directeurs d'établissement culturel et cadres territoriaux exerçant des responsabilités dans un service des affaires culturelles et patrimoniales, tous cadres en charge des projets européens.

### OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de développement culturel pour l'UE.
- Connaître la stratégie européenne et la programmation 2014-2020.
- Identifier les programmes mobilisables.
- Connaître les principes généraux et critères d'éligibilité.
- Clarifier les étapes des appels à projets.
- Intégrer le travail en réseau et les coopérations internes et externes aux collectivités dans le processus de montage de projet.
- Identifier le rôle des partenaires institutionnels : région, intercommunalité.

### CONTENU

- Finalités et objectifs de l'action.
- Travail en réseau et coopérations internes et externes aux collectivités.
- Sources d'information.
- Dispositifs existants.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Etudes de cas : bonnes/mauvaises pratiques.
- Retour sur projets financés.

Ce stage appartient aux itinéraires suivants :

- Itinéraire I2I03
- Itinéraire I2N03
- Itinéraire I1N01

**INSTITUT NATIONAL SPECIALISE D'ETUDES TERRITORIALES  
1 BOULEVARD D'AUSTRASIE - BP 20442 - 54001 NANCY CEDEX  
[WWW.CNEPT.FR](http://WWW.CNEPT.FR)**